



Déclaration de l'Unsa-Education au CDEN du 8 février 2022

**Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur Académique
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,**

Depuis maintenant quelques années, les agents des services publics ne sont pas satisfaits de leurs conditions de travail : rémunération insuffisante, manque de reconnaissance et de respect de leur travail. Il faut que cela change !

La Fonction publique n'attire plus. Et pour cause : le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer suite au gel du point d'indice depuis plus de 10 ans, les conditions de travail se dégradent, quand dans le même temps la charge de travail ne cesse d'augmenter. Le dialogue social est réduit au minimum.

La tendance est à la contractualisation dans la Fonction Publique, et à la baisse récurrente du nombre de fonctionnaires titulaires. Quand bien même des postes sont disponibles, nombreux sont ceux qui restent vacants par manque d'attractivité. Le nombre de candidats aux concours diminue, et le recrutement de contractuels ne se fait pas, faute de candidat-es. La Fonction publique est dévalorisée, tant dans les faits que dans les communications politiques. Pourtant, chacune et chacun compte sur elle, que ce soit pour des services de proximité ou pour tenir en cas de crise comme depuis deux ans.

L'UNSA Fonction publique a mené une enquête auprès des collègues. Voici les résultats et les demandes prioritaires :

- **Première revendication : la rémunération.** L'UNSA demande l'augmentation de la valeur du point d'indice et la réévaluation des grilles de rémunération. Nous ne voulons pas de micro-mesures indemnitaires : le traitement indiciaire doit augmenter.
- **Deuxième revendication : des postes !** Une augmentation du nombre de postes est nécessaire dans les secteurs en tension. Mais ceux-ci ne seront pourvu que si une rémunération et des conditions de travail améliorées amènent des candidatures ! En résumé, il faut une meilleure reconnaissance du travail.
- **Troisième revendication : le respect des personnels.** Cela devrait être une évidence ! Être respecté-e par l'employeur public, mais ce n'est malheureusement pas le cas. Les ressources humaines se limitent bien souvent à la gestion des ressources... Ce



n'est plus tenable. Il est urgent d'avoir un dialogue constructif qui débouche sur des mesures concrètes et rapides. Aussi l'UNSA demande que soit organisé de toute urgence un Grenelle de la Fonction publique.

La crise sanitaire actuelle ne fait que mettre en évidence toutes ces problématiques. Mais en plus, s'y ajoute la lourdeur de fonctionnement de l'Education Nationale qui a du mal à s'adapter à tout changement.

Le sentiment généralisé, c'est que nous fonctionnons « comme si de rien n'était ». Chacun est dans ses rails et continue sa route sans se préoccuper des autres :

- Les services du rectorat, de la DSDEN déroulent leurs actions et sollicitent.
- Les IEN continuent de parler d'évaluation d'école, d'animations pédagogiques, de PPCR, de formation...
- Les Conseillers pédagogiques sollicitent les écoles sur leurs différents projets... et refusent parfois ce que les équipes veulent soutenir pour leur classe.

L'impression générale est, qu'à situation exceptionnelle rien ne change et personne ne se rend compte que la situation l'exige. La vague qui nous submerge est historique et personne ne dit stop pour protéger les personnels en souffrance et envahis par le travail. C'est pourtant le rôle premier de l'employeur.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, les vacances d'hiver arrivent et seront les bienvenues. Pour autant rien ne sera vraiment réglé à la rentrée. Vous devez entendre les personnels qui portent le système à bout de bras depuis deux ans. Nous nous félicitons de la remarquable abnégation de nos collègues enseignants, administratifs, personnels sociaux et de santé, AESH, AED ... Tout cela ne tient que par la bonne volonté de tous ces professionnels mais ne constitue pas une politique respectueuse de ces mêmes personnels et ne répond en rien aux attentes fortes de considérations salariales que les agents expriment en mal-être.

Vous nous avez réunis M. Le Préfet et M. L'Inspecteur d'Académie pour la carte scolaire du premier degré en prévision de la rentrée 2022. Le CTSD a donné son premier verdict : 0 poste à rendre, c'est déjà ça et mieux que les deux années précédentes ! Une proposition sur cette première phase aussi à l'équilibre : 13 fermetures pour 12,72 ouvertures. La carte scolaire ainsi dévoilée maintient un très grand nombre de classes malgré des effectifs qui vous permettrait mathématiquement de justifier une fermeture. Nous nous satisfaisons de votre choix de tendre vers un encadrement approchant les 24 comme nous vous le proposons lors de notre déclaration en CTSD. C'est un message fort vers les collègues qui vivent depuis 2 ans des situations de fonctionnement peu communes. Cela répond aussi aux priorités ministérielles. Nous sommes cependant perplexes sur le déroulé de la carte scolaire. Une nouvelle stratégie semble se mettre en place. Il est vrai que l'équilibre recherché entre

les fermetures et les ouvertures dès cette première phase rassure ; le message envoyé aux collègues est clair : pas de fermetures conditionnelles, pas d'ouverture provisoires ! Nous nous interrogeons sur votre capacité à ouvrir une classe en juin ou en septembre. Vous n'avez aucune réserve de poste ! Ou bien vous nous en cachez... ou bien vous fermerez des classes au coup par coup à chaque phase (juin et septembre) et au fil des besoins en ouvertures ?

De plus, dans le contexte actuel, il est difficile de soutenir complètement ce projet de carte scolaire sur notre département : nous savons les besoins en remplacements par exemple (2 postes supplémentaires semblent presque dérisoires), et les besoins en RASED sont importants. Sur ces 2 questions, les réponses du projet de la carte scolaire ne nous apparaissent pas suffisantes.

Reste aussi la question de l'école de Mauléon ! Cette école publique esseulée parmi la concurrence du privé va devoir fermer une classe. Certes, les effectifs vous permettent de justifier cette fermeture. Mais, n'oublions pas que nous sommes sur un territoire sans collège public et qu'affaiblir la seule offre publique d'éducation sur ce territoire est un cadeau supplémentaire fait au privé qui n'en demande pas tant ! Nous vous demandons M. Le Directeur de rouvrir le débat sur cette école, car au-delà de la classe perdue c'est bien une politique de service publique qui doit être soutenue et défendue sur ce territoire, comme vous le proposez sur d'autres territoires ruraux.

Pour les représentants de l'Unsa-Éducation au CDEN

Johann BARANGER

Secrétaire Départemental UNSA-Éducation.